Impacts technico-économiques de l'âge de première mise à la reproduction des brebis laitières de races pyrénéennes

L'action 5.2 du projet CASDAR RUSTIC vise à évaluer, pour les élevages de brebis laitières des Pyrénées-Atlantiques, l'incidence de l'âge de première mise bas des antenaises, à 1 an ou à 2 ans. En effet, aujourd'hui, certains éleveurs retardent la mise à la lutte de leurs agnelles, pour réaliser des premières mises bas à l'âge de 2 ans.

Dans les troupeaux de Manech tête noire localisés en zone de montagne du Pays Basque, les brebis sont très souvent mises à la reproduction à 2 ans. Cette technique traditionnelle permet d'avoir une conduite plus extensive des agnelles, en limitant les distributions d'aliments concentrés et de fourrages conservés, et en maximisant leur alimentation à base de fourrages pâturés, y compris en valorisant des surfaces pastorales (estives d'altitude). Aujourd'hui, de plus en plus d'éleveurs des Coteaux du Pays Basque, qui avaient un objectif de mise bas de leurs agnelles à 15 mois retardent la mise en lutte des agnelles pour une première mise bas à 24 mois. Leur objectif à court terme est de simplifier la conduite des agnelles, de mieux valoriser les surfaces disponibles et de réduire le coût du renouvellement ; à moyen terme, ils espèrent qu'une mise bas des agnelles à 2 ans permettra d'améliorer leur fertilité et leur longévité.

QUEL EST L'ÂGE DE MISE À LA REPRODUCTION DES AGNELLES DANS LES TROUPEAUX DE RACES PYRÉNÉENNES ?

Dans les années 80, de nombreux éleveurs ont avancé l'âge de première mise bas de leurs agnelles à 1 an, afin d'augmenter la productivité laitière de leurs troupeaux.

Depuis les années 2000, on enregistre une tendance inverse pour les élevages en Contrôle Laitier Officiel (CLO) : la proportion d'élevages en Manech tête rousse qui réalisent des premières mises bas à 1 an a diminué au profit d'une mise à la reproduction à l'âge de 2 ans. Dans les troupeaux de Manech tête noire, les premières mises bas se font majoritairement et traditionnellement à 2 ans et la part d'élevages de cette catégorie a encore augmenté entre 2000 et 2017.

Dans les troupeaux de race Basco-Béarnaise, malgré une légère hausse de la proportion d'élevages qui font les mises bas des antenaises à 2 ans depuis 2000, les premières mises bas sont encore majoritairement faites à l'âge de 1 an.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES ÉLEVAGES EN CLO SELON L'ÂGE DE PREMIÈRE MISE À LA REPRODUCTION
(Typologie réalisée à partir du taux de mise bas des agnelles calculé dans SIEOL)

Campagne 2017 *[et évolution depuis 2000]*	**Mises bas 1 an** *taux de mise bas des agnelles = [50;100%]*	**Intermédiaire** *taux de mise bas des agnelles = [10;50%[*	**Mises bas 2 ans** *taux de mise bas des agnelles = [0;10%[*
Manech tête rousse	67% *[-19 pts]*	10% *[+1 pt]*	23% *[+18 pts]*
Manech tête noire	16% *[-11 pts]*	9% *[-22 pts]*	75% *[+34 pts]*
Basco-Béarnaise	83% *[-9 pts]*	7% *[-1 pt]*	10% *[+10 pts]*

DÉCALER LA MISE À LA REPRODUCTION DES AGNELLES : POURQUOI ?

Des enquêtes qualitatives en exploitation ont été réalisées auprès de 15 éleveurs pour illustrer la diversité des situations par rapport au choix de l'âge de première mise bas des agnelles. Elles ont permis de comprendre les motivations des éleveurs par rapport à l'évolution de leurs pratiques. Les principales raisons mentionnées par ceux qui ont choisi de faire les premières mises bas à 2 ans sont les suivantes :

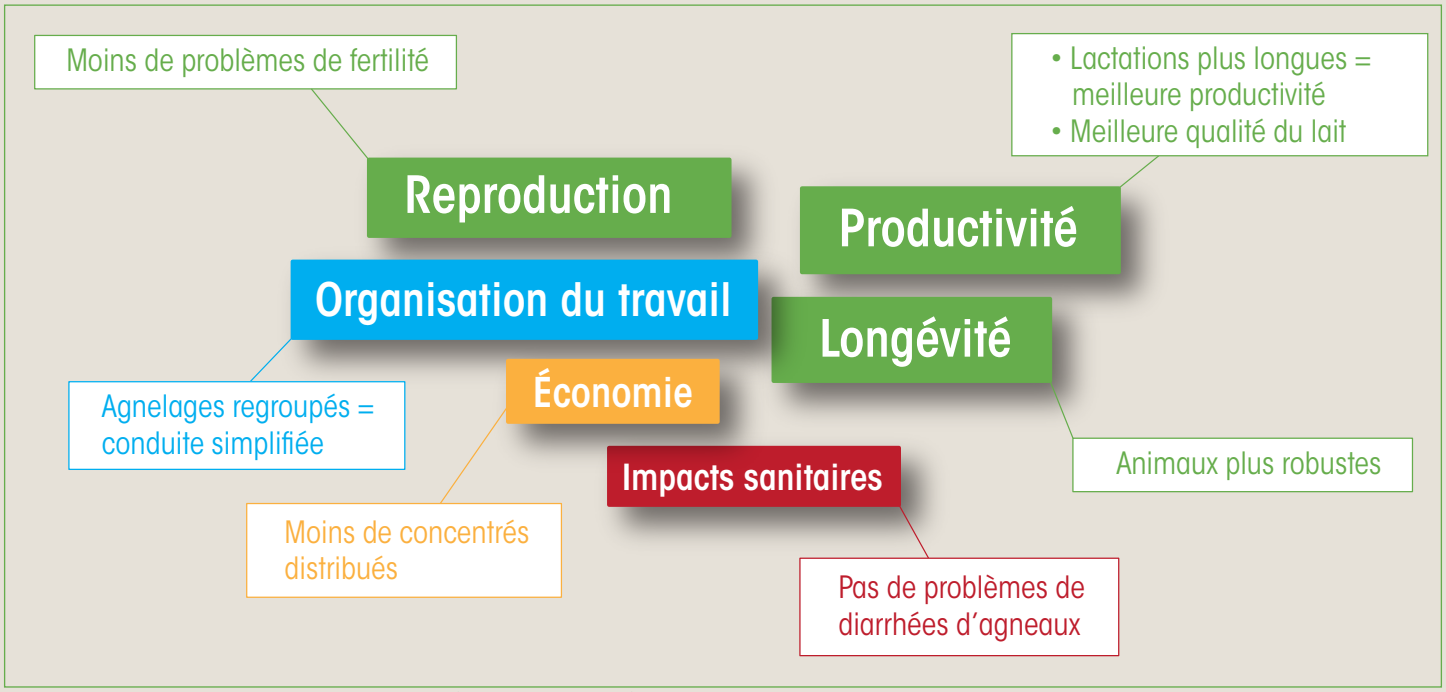

MOTIVATIONS PRINCIPALES POUR DES PREMIÈRES MISES BAS À 2 ANS

DÉCALER LA MISE À LA REPRODUCTION DES AGNELLES : COMMENT ?

La **transition** d'un système de **premières mises bas à 1 an** vers un système de **premières mises bas à 2 ans** s'accompagne généralement d'une augmentation du nombre de brebis présentes pour maintenir l'effectif de brebis à la traite. Les éleveurs choisissent le plus souvent de moins réformer pour compenser les antenaises qui ne sont plus mises en production. Une autre solution consiste à acheter un lot de brebis dans un autre élevage pour augmenter le troupeau adulte trait et compenser les antenaises qui ne sont pas mises à la traite.

DÉCALER LA MISE À LA REPRODUCTION DES AGNELLES : QUELS IMPACTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES ?

Pour passer d'un système de premières mises bas à 1 an à un système de premières mises bas à 2 ans, les éleveurs ont dû adapter leur système d'exploitation. Les changements techniques énoncés par les éleveurs lors des enquêtes ont permis de formuler des hypothèses pour la réalisation de simulations technico-économiques sur des cas-types d'exploitation mixte ovin lait – bovin viande.

Qu'est-ce qu'un cas-type ?

Un cas-type est un **modèle optimisé** qui permet de décrire le **fonctionnement** d'une exploitation, sur les plans **technique et économique**. Ils sont construits à partir d'observations concrètes réalisées dans le cadre du dispositif **Inosys-Réseaux d'Élevage**. Ils servent à établir des références pour les acteurs des filières pour lesquelles ils ont été construits.

Impacts technico-économiques de l'âge de première mise à la reproduction des brebis laitières de races pyrénéennes

Les simulations ont été réalisées sur deux cas-types décrits en race Manech tête rousse :
- **PA02** : système mixte OL/BV intermédiaire transhumant en zone de montagne et piémont ;
- **PA03** : système mixte OL/BV non transhumant en zone de Coteaux du Pays Basque.

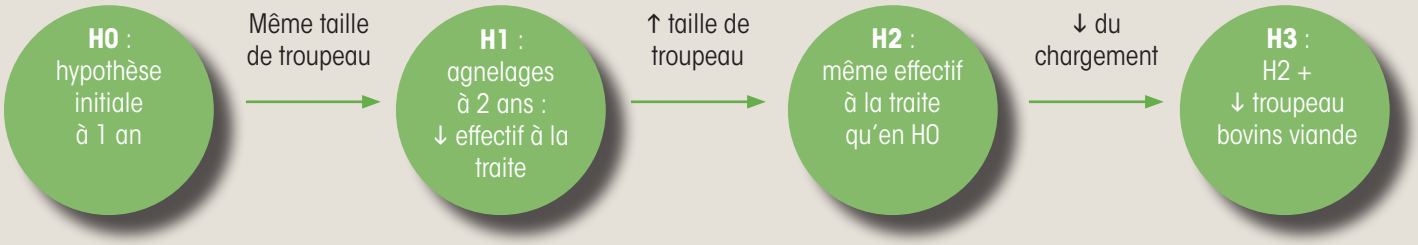

Dans les simulations, l'alimentation des agnelles est réduite en concentrés au cours de la première année car seule la couverture des besoins de croissance doit être assurée, en vue d'une mise en lutte à 19 mois. En deuxième année, les stratégies des éleveurs peuvent varier : certains complémentent leurs antenaises, tandis que d'autres comptent uniquement sur la pâture.

TABLEAU 2 : EXEMPLE DE RATIONS DISTRIBUÉES AUX AGNELLES EN PREMIÈRE ANNÉE SELON L'ÂGE DE PREMIER AGNELAGE
(Source : cas-types de la filière ovin lait dans les Pyrénées-Atlantiques, dispositif Inosys – Réseaux d'Élevage)

	Périodes d'alimentation / Quantités consommées (kg MS ou MB/agnelle/jour)	Allaitement (novembre N)	Croissance (décembre N à janvier N+1)	Croissance (février N)	Croissance (mars à août N+1)
Premières mises bas à 1 an	Pâturage SFP				OUI
	Foin 1ère coupe qualité moyenne		0,25	0,45	0,35
	Luzerne déshydratée 18%				0,15
	Maïs grain prélevé				0,4
	Concentré agnelles		0,7	0,8	0,3
Premières mises bas à 2 ans	Pâturage SFP				OUI
	Foin 1ère coupe qualité moyenne		0,25	0,45	0,3
	Luzerne déshydratée 18%				0,15
	Maïs grain prélevé				0,3
	Concentré agnelles		0,7	0,8	

TABLEAU 3 : RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES SIMULATIONS RÉALISÉES SUR LES CAS-TYPES PA02 ET PA03

	PA02 : système intermédiaire transhumant en zone de montagne et piémont				PA03 : système non transhumant en zone de Coteaux du Pays Basque			
	H0	H1	H2	H3	H0	H1	H2	H3
Total de femelles à la mise bas (dont femelles traites)	350 (297)	350 (250)	415 (294)	415 (294)	370 (334)	370 (253)	480 (334)	480 (334)
UGB bovins viande	30	30	30	21	30	30	30	16
Volume lait (L)	50 400	44 200	51 800	51 800	70 400	53 100	73 300	73 300
Charges fourrages/brebis (€)	17	12	19	13	14	9	21	13
Charges concentrés/brebis (€)	26	23	24	24	39	29	30	28
Marge brute OL hors aides/brebis (€)	105	93	84	91	145	108	107	117
Revenu disponible/UMO (k€)	22,9	21,3	22,9	22,2	23,8	19	23,7	22,4

Une hypothèse de mise en pension des antenaises a également été formulée au cours de l'étude dans le cas d'une déclinaison de l'hypothèse H2. Dans ce cas, les achats de fourrages diminuent mais le coût de la pension compense cette baisse et permet de dégager un revenu disponible équivalent.

Le choix du système de mise bas ne détermine pas le revenu de l'exploitation, à condition de maintenir le volume de lait produit en gardant le même nombre de brebis à la traite !

H1

- Les agnelles ne sont plus mises à la reproduction, l'effectif à la traite diminue → baisse du volume de lait produit ;
- Malgré la diminution des charges opérationnelles ovines, le revenu disponible diminue.

➔ Situation la **moins intéressante économiquement**.

H2

- Le troupeau de brebis laitières est augmenté pour garder le même nombre de brebis à la traite : le volume de lait produit est similaire à celui de H0 ;
- À surface équivalente, le chargement augmente, les besoins en stocks sont plus importants et l'ouverture des surfaces à pâturer entraîne une diminution des stocks récoltés ;
- Les achats de fourrages sont plus importants, mais le revenu disponible est similaire à celui de la situation initiale (H0).

➔ C'est une **hypothèse fragile** car sensible aux aléas climatiques et à l'augmentation du prix des aliments !

H3

- Le nombre de bovins viande diminue pour retrouver un chargement équivalent à celui de H0, mais le produit de l'atelier BV baisse ;
- Des surfaces pâturables sont libérées et les besoins en fourrages sont moins importants.

➔ Malgré un revenu disponible similaire à la situation initiale, où les premières mises bas sont faites à 1 an, **moindre dépendance au prix des fourrages et aux aléas climatiques.**

➔ **Charge de travail** plus **faible**.

ET LA SATISFACTION DES ÉLEVEURS ?

Les éleveurs interrogés qui font les premiers agnelages à 2 ans sont tous très satisfaits du système en place sur l'exploitation. Toutefois, quelques points négatifs ont été identifiés :

- Les jeunes ne produisent pas de lait pendant les deux premières années ;
- Le progrès génétique est moins rapide dans les systèmes avec premières mises bas à 2 ans.

Les éleveurs interrogés qui ont choisi de réaliser les premières mises bas à 1 an se disent satisfaits de leur fonctionnement, qu'ils pensent adapté à la structure de leur exploitation.

Il n'existe pas de solution universelle, tout dépend du contexte de l'exploitation, ainsi que des objectifs de l'éleveur. Les motivations pour changer de système restent principalement la simplification du travail et l'amélioration des résultats de fertilité.

CONCLUSION

Les simulations sur cas-types ont permis d'observer que dans les systèmes de mises bas à 2 ans, il est possible de maintenir un revenu équivalent aux systèmes de mises bas à 1 an, à condition d'augmenter le nombre de brebis présentes afin de conserver l'effectif à la traite. Cette conclusion est valable que le système soit transhumant ou pas, à condition d'avoir des bâtiments et si possible, les ressources fourragères suffisantes pour ne pas trop augmenter les achats de fourrages. **Mais plus que l'économie, la réussite de la reproduction, la robustesse des animaux, l'amélioration de la qualité du lait, ainsi que l'organisation du travail sont les raisons majeures pour lesquelles les éleveurs choisissent de retarder l'âge de mise à la lutte de leurs animaux.**

S'il est possible d'affirmer que les revenus sont peu affectés par le système d'âge à la première lutte, il faudra caractériser les conséquences sur la réussite à la reproduction ainsi que sur la longévité des brebis.

REMERCIEMENTS :
Les éleveurs, J. BEUDOU, M. DUHART (CA 64), J-M. NOBLIA, O. SALLATO (CDEO), J-M. ASTRUC, C. DE BOISSIEU, E. MORIN (Institut de l'Élevage).

RÉDACTION :
Carla GAVA, stage de fin d'étude à l'Institut de l'Élevage
carla.gava@idele.fr

CRÉDIT PHOTOS :
GIS iD64

MISE EN PAGE :
Florence BENOIT - Institut de l'Élevage

Réf. : 00 18 602 020 - Octobre 2018

LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROJET RUSTIC :

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :